INFOS

n°42 Printemps 2011

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseil municipal du 9 décembre 2010
6- Conseil municipal du 28 février 2011
8 - Association les Chemins du maître de Cabestany
8 - Association Villes et métiers d'art
9 - Commission travaux

Intercommunalité

10 - Les aides à domiciles de la communauté de communes
11 - Conseil communautaire du 1er mars 2011
13 - Le Pays Corbières & Minervois : nouveau site Internet

Les associations

14 - La bibliothèque municipale
14 - Association Or
14 - Association Muse à muse
15 - Le comité des fêtes
15 - Le foyer d'éducation populaire
16 - Le théâtre de l'Hyménée
16 - Le club lagrassien de l'Orbieu

Et tout le reste ...

17 - Et en bref
19 - Résultats des élections cantonales
20 - La rédaction, mode d'emploi
21 - Vos suggestions

Photo de couverture et ici et là dans le bulletin : Samedi 19 mars, carnaval. *Rolland Oulès*

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont annoncées ur le site également.

Le mot du maire

ÉDITORIAL

Les premiers jours de l'année 2011 ont été marqués par les révolutions en Tunisie et en Égypte. Les aspirations légitimes pour la liberté et la justice sociale ont provoqué la chute des régimes autoritaires et des dictatures. Cela ne peut que nous réjouir et il faut maintenant espérer que le peuple libyen puisse se libérer à son tour.

Le tremblement de terre et le tsunami ont éprouvé la population du nord-est du Japon. Ce pays se trouve depuis confronté aux dangers du nucléaire. Cette situation nous interpelle car la France dispose d'une bonne cinquantaine de réacteurs nucléaires sur son sol. On nous dit et on répète que tout va bien, que la sécurité est assurée. Il nous arrive de douter et cela est bien compréhensible après les mensonges sur le nuage de Tchernobyl. Aussi, il serait préférable d'organiser un bon et vrai débat démocratique capable de nous informer en toute transparence et mettre à bas le secret qui prévaut depuis trop longtemps.

Les dernières élections cantonales ont été marquées par une forte abstention. Avec 54 % de votants notre village fait mieux que la participation nationale où plus d'un électeur sur deux a boudé les urnes. Est-ce l'utilité de l'élection qui est mise en cause et/ou les représentants des organisations politiques jugés incapables d'apporter des solutions aux besoins et à l'attente de la population ? Il s'agit d'un défi à relever pour les élus. Je suis le premier concerné, comme notre nouveau conseiller général Jean-Pierre Maisonnade élu le 27 mars dernier.

Les travaux d'aménagement des quatre logements sociaux dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie sont maintenant terminés ce qui permet aux locataires de disposer d'appartements conformes aux exigences actuelles.

La commune vient de faire l'achat de la maison Carbonnel aux Étiroirs. L'organisme public départemental « Habitat Audois » sera chargé des travaux d'aménagement et de construction de quatre à cinq logements locatifs sociaux. Cette nouvelle opération répondra aux besoins exprimés et de fixer de nouveaux foyers au village.

Des travaux de réhabilitation des calades de la place de la halle vont débuter dès ce mois d'avril. Cette intervention menée en partenariat avec le conseil général de l'Aude, supervisée par l'architecte des Bâtiments de France, sera exécutée par des jeunes gens en insertion sociale et professionnelle et des bénéficiaires du RSA encadrés par un technicien et un responsable socio-professionnel. Le chantier qui sera interrompu du 14 juillet au 15 août peut générer quelques désagréments pour les riverains et les usagers mais aura le mérite de faire converger la restauration de notre patrimoine avec les besoins sociaux de jeunes et de publics défavorisés.

Cette année le carnaval de l'école a su s'élargir à d'autres intervenants, et quatre chars et de nombreuses personnes ont parcouru les rues du village. En effet, plusieurs bénévoles et le Foyer d'éducation populaire se sont mobilisés pour redonner du lustre à cette manifestation où l'on a remarqué la très forte participation de Saint -Pierrois. J'adresse toutes mes félicitations à tous.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 9 décembre 2010

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Cécile Jénin, Régis Mazet, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.

Procuration : Sandra Rey à Bernard Fraisse

Secrétaire de séance : Audrey Betbeder

Location bâtiment ancienne gendarmerie :
Monsieur le maire rappelle les délibérations relatives à l'occupation par M. Mickaël Guillot d'un local dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie. Cette mise à disposition qui date de janvier 2008 doit être maintenant régularisée par la signature d'un contrat de location que Monsieur Guillot accepte de signer à compter du 1er novembre 2010 avec un loyer évalué à 150 euros par mois.
Accord du Conseil.

Location hangar ancienne coopérative :
Le Maire indique avoir rencontré Messieurs Nicolas Abanadès et Benoît Olivier demandeurs de locaux pour y entreposer leur matériel. Ils ont accepté de louer à la commune le hangar de l'ancienne coopérative avec un contrat d'une année, un loyer de 120 euros mensuels et ce à compter du 1er novembre.
Accord du Conseil.

Location appartement Clos d'Orbieu :
Sur proposition du maire, le conseil décide, après le départ de Madame Géraldine Garrigue, de louer l'appartement meublé « Alet » au Clos d'Orbieu à Monsieur Charlie Felter à compter du 1er janvier 2011.

Bail commercial local coiffeuse :
Le maire donne connaissance de la lettre de Madame Georgette Patrao, exerçant sa profession de coiffeuse dans un local communal et qui sollicite de la collectivité l'établissement d'un bail commercial à compter du 1er janvier prochain, date à laquelle prend fin son contrat de location actuel. Le maire rappelle qu'en février dernier le conseil municipal a déjà consenti une diminution du loyer compte tenu des difficultés de la locataire, mais n'a pas accepté de modifier le contrat de location pour en faire un bail commercial comme elle le demandait car ce bâtiment appartient au domaine public. De plus, et à l'inverse des propriétaires privés la commune ne poursuit pas un quelconque but lucratif, mais entend faciliter l'accueil des artisans confrontés à des problèmes pour s'installer au village. Tel a été le cas de Madame Patrao en 2003 qui a sollicité la commune pour aménager le local où elle exerce son activité de coiffure depuis le 1er janvier 2004. Depuis cette date deux locaux contigus au salon n'ont été ni loués ni occupés pour être réservés à la demande de Mme Patrao pour une extension de son activité. Aussi, le maire propose à ses collègues de renouveler le contrat de location à Mme Patrao à partir du 1er janvier 2011 et pour une durée convenant à celle-ci, ce qui lui garantit la pérennité de son activité. Les deux locaux annexes qu'elle souhaite maintenant utiliser, pouvant être loués selon les mêmes conditions après réalisation par la commune des travaux d'aménagement définis d'un commun accord.
Plusieurs conseillers, MM. Alquier, Mazet, Mazuque, interviennent pour faire part de leur souhait de maintenir ce salon avec un bail commercial pour plusieurs motifs : risque d'un départ du village d'une famille de quatre personnes, nécessité de faciliter le développement de cette activité. Mademoiselle Betbeder reprend les arguments du maire et fait observer que la commune intervient dans le domaine économique pour pallier la défaillance du secteur privé et ceci dans le cadre d'un service public local. C'est ainsi que les investissements ont été réalisés par la collectivité, situation inverse chez les bailleurs privés qui peuvent donc consentir des baux commerciaux. Monsieur Descroix estime qu'il faudrait améliorer la concertation et envisager la mise à disposition d'un nouveau local communal que Mme Patrao aménagerait à ses frais et bénéficierait ainsi d'un bail commercial. Monsieur Snoeck indique s'être renseigné auprès d'autres communes dont certaines signent des baux commerciaux. Il considère qu'un risque juridique existe, et que Mme Patrao a besoin de ce contrat pour réaliser ses travaux. La commune doit poursuivre son intervention pour accueillir différentes activités et contractualiser avec des baux commerciaux. Mademoiselle Betbeder et le maire rappellent que le nouveau contrat de location peut être établi avec une durée souhaitée par Mme Patrao, ce qui lui garantit la pérennité de son activité et ainsi la valeur de son salon en cas de cession, sans aucun frais d'aménagement et donc sans risque financier. Monsieur Fraisse considère que la

lettre de Madame Patrao envoyée en recommandé à chaque élu, constitue une étrange manière de faire. D'autre part, il fait remarquer à ses collègues que le contrat de location proposé par le maire ne signifie pas que la mairie veut exclure la famille concernée et le salon de coiffure, puisque le contrat peut être de longue durée et les travaux sont pris en charge par la collectivité. Par contre, il considère que les fonds publics investis par la commune lors de l'installation de Mme Patrao vont maintenant, avec ce bail commercial, financer une activité privée puisque la collectivité perdrait avec ce bail la maîtrise immobilière de ses locaux au bénéfice d'une seule personne, Mme Patrao.
Sur proposition du maire, le conseil est appelé à se prononcer par un vote à bulletin secret : 11 voix pour un bail commercial – 4 voix contre.

Cantine scolaire :
Le maire informe ses collègues que la société Scolarest a mis fin au contrat de fourniture et de livraison des repas au restaurant scolaire à partir du 1er janvier. Après recherches, la société Sud Est Traiteur du Crès (Hérault) pourrait assurer ces prestations avec des tarifs moins élevés et des possibilités de repas biologiques. Coût de 3,33 à 3,86 euros par repas. Une discussion s'engage sur l'opportunité et la fréquence des repas « bio », la consultation des familles…
Sur proposition du maire, le conseil décide la création d'une commission chargée de ce dossier et de retenir la proposition de Sud-Est Traiteur sur la base de 3,86 euros pour assurer la prochaine rentrée scolaire.

Logements sociaux ancienne gendarmerie :
Le maire rappelle le plan de financement des travaux d'aménagement des logements sociaux dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie qui prévoit de contracter un emprunt de 208 000 € à taux réduit auprès de la Caisse des dépôts et consignations. L'annuité pour le remboursement de cet emprunt sera couverte par les recettes des loyers. M. Chapelot espère qu'il n'y aura pas de retard du chantier ou des malfaçons. M. Mazet aurait souhaité participer aux réunions de la commission des travaux chargée de ce dossier. M. Alquier rappelle que les réunions de chantier ont lieu tous les jeudis matin et tous les élus sont libres d'y participer.

Repas annuel des personnes âgées :
Le maire indique avoir rencontré les responsables du club du 3e âge (Club de l'Orbieu), association chargée par le conseil municipal d'organiser le repas annuel des personnes âgées de la commune. Ce repas ne réunissant qu'une quarantaine de personnes, il a été proposé de l'abandonner pour le remplacer en offrant une corbeille de produits du terroir à toutes les personnes de plus de soixante -cinq ans. Le conseil approuve ce dispositif, ce qui représente une dépense de 1 500 euros pour 105 bénéficiaires. Cette corbeille sera distribuée par les élus conjointement avec le bulletin d'information de fin décembre.

Travaux écoles :
Le maire informe le conseil que des travaux d'urgence et de gros entretien d'une partie de la toiture des écoles ont été réalisés pour une somme de 9 000 euros. D'autre part, une étude financière est en cours pour des travaux d'aménagement et de rénovation de deux appartements de l'école. Le maire indique avoir visité avec les adjoints les immeubles Carbonnel André qui sont en vente. La maison sise au lieu dit Les Étiroirs avec le terrain attenant pourrait intéresser la commune pour l'aménagement et la construction d'habitations. De plus, sa situation proche de l'école, du court de tennis, de l'aire de jeux pour enfants, du terrain de sport et des salles du foyer, peut constituer un apport intéressant pour la collectivité.

Patrimoine :
À la demande du Maire, M. Mazet donne connaissance de l'avant projet pour la conservation et la restauration d'objets d'art de l'église établi par M. François Amigues, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aude. Cette opération qui s'élève à la somme de 10 000 euros pourrait recevoir l'agrément de l'État et son soutien financier. La Région et le Département devraient suivre.
Le conseil accepte d'inscrire ce dossier au budget 2011.

Contrat emploi aidé :
Le maire informe le conseil que « le contrat emploi aidé » de Madame Théophile n'a pu être reconduit faute d'accord de l'État.

Travaux extension réseau eau potable :
Les aides financières du département et de l'agence n'ont pas été accordées pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable aux écarts d'Argentiès, et des moulins d'Escourou et de la Grave.

Départ chef de centre Office National des Forêts :
Le maire donne lecture du courrier de M. Patrick Valette chef de centre ONF qui vient de quitter le village après sa nomination à Foix.

Réunion association Villes et métiers d'art :
Monsieur Snoeck informe ses collègues de la réunion des « villes et métiers d'art » de la région qui aura lieu à Lagrasse le 6 janvier prochain.

Patrimoine :
Le maire et M. Snoeck informent l'assemblée de la récente visite de l'église, de la maison du patrimoine et de la maison Sibra par le service départemental de l'architecture et du patrimoine.

Office de tourisme cantonal :
Monsieur Salvagnac indique que pour des raisons financières l'accueil du public de l'office du tourisme à la maison du patrimoine est momentanément fermé.

Scènes d'enfance, théâtre pour enfants :
Monsieur Chapelot informe le conseil que pour la deuxième année consécutive des manifestations théâtrales seront organisées pour les enfants des écoles primaires des communes du canton.

Séance du 28 février 2011

Présents : Jacques Alquier, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.

Absents : Cécile Jénin, Sébastien Mazuque

Procuration : Audrey Betbeder à René Ortega, Antoine Chapelot à Alphonse Snoeck, Régis Mazet à Jacques Alquier.

Secrétaire de séance : Chantal Pouytes

Achat propriété Carbonnel :
Monsieur le Maire rappelle la délibération du 9 décembre dernier au cours de laquelle a été évoqué l'achat de la propriété Carbonnel aux Étiroirs que les héritiers souhaitent vendre au prix de 270 000 €. Cet achat permettrait à la commune d'engager une opération d'aménagement et de construction de quatre à cinq logements locatifs sociaux permettant ainsi de répondre aux besoins maintes fois constatés. L'organisme public pour l'habitat dénommé Habitat Audois a été consulté et propose de porter une telle opération en partenariat avec la commune. Les services fiscaux, France domaine, a été sollicité et a estimé ce bien à 270 000 €. Les premières études menées par Habitat audois concluent à la faisabilité financière de ce projet, pour l'achat du bien, l'aménagement des deux niveaux de la maison existante et la construction de trois à quatre logements. Reste à financer 90 000 € qui pourraient être réunis avec les subventions du département, de l'État pour l'achat, et une participation communale. Cette participation pourrait prendre la forme d'un concours financier direct ou la maîtrise du rez-de-chaussée de la maison susceptible de répondre à un besoin public (Garderie, médiathèque etc…). L'architecte des Bâtiments de France, consulté, a émis un avis favorable aux constructions nouvelles qui pourraient être réalisées en continuité du chemin des Étiroirs.
Le Maire propose à ses collègues d'engager la commune sur cette opération en procédant à l'achat de ces immeubles en exerçant le droit de préemption urbain, puisqu'une déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 14 janvier dernier fait apparaître qu'un acheteur potentiel est candidat pour le prix de 270 000 €.
Le conseil décide à l'unanimité de faire cette

acquisition au prix fixé par les Domaines, soit 270 000 €.

Travaux et achats réalisés :
Le maire donne connaissance des derniers travaux et achats réalisés par la commune :
- Réfection complète d'un passage busé sur la Promenade par l'entreprise Morella (5 100 €).
- Achat de tables destinées à la grande salle du foyer (4 000 €).
- Remplacement ordinateur mairie (1 700 €).
- Achat vidéo projecteur (600 €).
- Réfection de peintures dans un logement aux écoles.
- Plantation d'une nouvelle haie à la partie nouvelle du cimetière et achat de bois autoclave pour la réalisation d'une protection par les agents communaux.
- Plantation par les agents de pins parasols au parking P1 à côté du terrain de sport.
- Réfection des peintures par les agents communaux d'un logement au Clos d'Orbieu.
- Travaux d'étanchéité sur les murs dans l'atelier-boutique de l'ancienne poste, place de la Halle, par l'entreprise Gerkens (1 200 €).

Le Maire indique que la réception des travaux d'aménagement des logements sociaux à l'ancienne gendarmerie est prévue pour le 3 mars prochain.

Nouvelles intercommunalités :
Le maire fait le point sur la loi relative aux nouvelles intercommunalités voulues par l'État. Plusieurs réunions et consultations ont été engagées par la communauté de communes (CDC) de Lagrasse. Il apparait que la CDC de Lézignan accueillerait favorablement en son sein les communes du Val d'Orbieu. Le Val de Dagne pourrait être rattaché à la communauté de Carcassonne. Le maire rappelle son vœu initial que la CDC de Lagrasse dans sa totalité rejoigne un seul et unique regroupement afin de préserver son unité. Le conseil municipal sera amené à délibérer.

Entretien de l'Orbieu :
Des travaux d'entretien de la rivière sont en cours et concernent maintenant la traversée du village. La commune est intervenue fortement pour que le syndicat de l'Orbieu prenne vraiment en compte la spécificité de cette traversée afin de garantir le meilleur écoulement du cours d'eau en dégageant les rives d'une végétation envahissante.

Locaux de l'ancienne boulangerie :
Monsieur Snoeck demande si les locaux de l'ancienne boulangerie pourraient être loués à un artisan d'art. Le maire rappelle q'une étude est en cours pour l'accueil d'un boucher-charcutier.

Marché annuel des producteurs du Pays Cathare :
Monsieur le Maire informe ses collègues que le marché annuel des producteurs du Pays Cathare sera organisé le 11 août prochain.

Achat d'une parcelle impasse Charles Cros :
Sur proposition de Monsieur le Maire, ***le conseil donne son accord à l'acquisition de la parcelle*** B appartenant à Monsieur Robert Grima. Cet achat permettra à la commune de formaliser la domanialité publique de l'impasse du boulevard Charles Cros qui ensuite fera l'objet des aménagements de voirie.

Immeuble des héritiers Bertrand :
Après renseignements recueillis auprès de Monsieur Assens présent dans la salle, le maire propose au conseil d'étudier l'achat ou la vente d'une partie de l'immeuble B 1600 dont la commune se partage la propriété avec les héritiers Bertrand.

Les commissions municipales travaillent.

Association Les chemins du maître de Cabestany

Délégué Alphonse Snoeck

Le Maître de Cabestany à Paris.

Salon du Patrimoine culturel au Carrousel du Louvre.

Le salon de novembre dernier proposait pour thème le patrimoine méditerranéen.

L'association "Les chemins du Maître de Cabestany" se devait d'y participer en représentant toutes les communes possédant des originaux de cette œuvre emblématique.
C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive Lagrasse fut présente à ce salon.

Le salon fut inauguré par Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'artisanat, des PME et du tourisme.

Le dimanche 7 novembre notre stand eut l'honneur de recevoir M. Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la communication qui s'est particulièrement intéressé à la singularité de cette œuvre représentée par des moulages.

Notre participation fut agrémentée d'une conférence sur le Maître de Cabestany présentée par M. Olivier Poisson, conservateur en chef du patrimoine.
Ce salon a accueilli 254 exposants venant de 17 pays, 20 régions et 10 villes françaises parmi lesquelles figurait Lagrasse. En quatre jours 17 112 visiteurs ont fait de ce salon le rendez-vous culturel de référence pour tous les artisans d'art et les communes pourvues d'un patrimoine d'exception en Europe et sur le pourtour méditerranéen.

La communication fut à la mesure du prestige du salon. Portée par les principales chaînes de télévision nationales et internationales, la presse écrite nationale et régionale, les radios, les magazines spécialisés et Internet.

Une première expérience d'envergure pour l'association qui fut représentée sur place par Guillaume Lagnel, Annette et Alphonse Snoeck, créateurs de la scénographie du stand.

Association Ville et métiers d'art

Délégué Alphonse Snoeck

Le 6 janvier dernier Lagrasse accueillait la réunion régionale des Villes et Métiers d'Art du Languedoc-Roussillon.

Ce fut l'occasion de définir la contribution de notre réseau à l'organisation des Journées nationales des métiers d'art (JMA) prévues les 1er, 2, et 3 avril 2011.

Mme Florence Guyard, responsable de la

communication à l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) a rappelé les enjeux de ce projet ainsi que le processus d'organisation.
M. Jean-Paul Teulières, chef du service économique de proximité et développement local à la direction Languedoc-Roussillon va assurer la coordination de nos actions en région.

Il s'agit de connaître les ateliers participants, les ouvertures et visites d'ateliers, les créations d'itinéraires de découverte, les organisations d'expositions, les conférences et la mobilisation des établissements de formation.

Promouvoir la qualité partout en France, placer les professionnels au cœur du dispositif, et proposer une pédagogie pour tous.
La coordination régionale se charge de rechercher les financements, proposer un programme régional, mettre en place les manifestations, concevoir et éditer les programmes régionaux, sensibiliser les professionnels des métiers d'art, et d'assurer la communication auprès de la presse régionale.

Commission Travaux

Délégué Jacques Alquier

Nettoyage de l'Orbieu par le SIAHBO
(Syndicat Intercommunal pour l'aménagement Hydraulique du Bassin de l'Orbieu).

Ce programme pluriannuel correspond à une restauration et une gestion de plus de 42 Km de cours d'eau. Ces travaux sont en cours depuis fin septembre 2010 pour un montant de 330 693 € HT, financés par :
- Europe 50 %
- Département 3,66 %
- Agence de l'Eau 36.34 %
- Syndicat de l'Orbieu 10%. Cette opération est conduite sous maîtrise d'œuvre du cabinet Hydrétudes, elle consiste au débroussaillage des abords de la rivière pour permettre l'écoulement, avec abattage et recepage des arbres, brûlage des embâcles et des branches coupées.

Communes concernées pour cette tranche :
Fourtou – Auriac - St Pierre-des-Champs - Lagrasse – Ribaute – Fabrezan

La communauté de communes

Les aides à domicile du canton de Lagrasse en formation continue

L'association France Alzheimer organise gratuitement sur le département de l'Aude des réunions d'information sur la maladie et ses conséquences auprès des aidants familiaux et des organismes de maintien à domicile.
C'est grâce à Mme Sabineu de Lagrasse, membre active de l'association, que les aides à domicile de la Communauté de Communes du canton de Lagrasse ont pu bénéficier de réunions d'informations. Le docteur Taillandier qui officie à la maison de retraite de La Redorte a su, au travers de son expérience professionnelle, de ses multiples anecdotes et de la projection du film de Laurence Kirsch « Présence Silencieuse », susciter l'intérêt de son auditoire et multiplier les conseils pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires atteints de la maladie d'Alzheimer.
Ces réunions s'intègrent à la politique interne de professionnalisation des aides à domicile de la communauté de communes : gestes aux premiers secours, aide à la mobilité, à l'hygiène corporelle, l'accompagnement en fin de vie… qui a permis à certaines d'entre elles d'obtenir les diplômes d'assistante de vie aux familles et d'auxiliaire de vie sociale.
Les élus et le personnel encadrant soulignent le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des intervenantes qui assurent quotidiennement les actes essentiels de la vie de 120 bénéficiaires du canton de Lagrasse.

Réunion du conseil communautaire du 1er mars 2011

Convocation en date du : 16/02/2011
Affichage en date du : 16/02/2011
Nombre de conseillers en exercice : 44 / présents : 21

L'an DEUX MILLE ONZE, le 1er MARS à 20h30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAISONNADE

Présents : M. Séguy (Arquettes-en-Val), M. Bernède (Caunettes-en-Val), M. Aguilhon (Fajac-en-Val), M. Delgado (Labastide-en-Val), MM. Ortega, Chapelot et Fraisse (Lagrasse), MM Andrieu, Ferrié (Montlaur), M. Lacube (Pradelles-en-Val), M. Limouzy (Ribaute), M. Taudou (Rieux-en-Val), Mme Rivière (St-Martin-des-Puits), M. Maisonnade (St-Pierre-des-Champs), Mme Cavayé (Serviès-en-Val), M. Azaïs et Mme Duchez-Gaguet (Talairan), M. Perallon (Taurize), M. Gérard (Tournissan), Mme Arnaud (Villar-en-Val), M. Arié(Villetritouls)
Absents excusés : M. Rainaud (Conseiller général)
Absents : M. Joubert (Mayronnes).
Secrétaire de séance : Mme Cavayé (Serviès-en-Val)

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie les membres présents. Le compte rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée.
Monsieur le Président propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Renouvellement du tiers des représentants de la communauté de communes au sein du conseil d'administration de l'Office de tourisme intercommunal du canton de Lagrasse (OTI) *:*
Monsieur le Président rappelle qu'il convient de renouveler le tiers des représentants titulaires et suppléants de la communauté de communes au sein du conseil d'administration de l'Office de tourisme intercommunal du canton de Lagrasse. Conformément à l'article R 2231-57-1 du CGCT, le conseil communautaire doit désigner ses représentants au sein du conseil d'administration de l'OTI.
Mme Arnaud Magali précise qu'elle ne renouvelle pas son mandat de présidente à l'OTI, et qu'elle démissionne de son poste de vice-présidente de la commission tourisme et culture.
Suite aux propositions de candidatures, les 2 nouveaux titulaires sont M. Aguilhon de Fajac-en-Val et Mme Cavayé de (Serviès-en-Val); les 2 nouveaux suppléants sont Mme Ferreira de Labastide-en-Val et M. Lacube de Pradelles-en-Val.
Par conséquent, pour l'année 2011, les représentants de la communauté de communes au sein du conseil d'administration de l'OTI se décomposent comme suit :
- représentants titulaires : Jean-Louis Aguilhon, Antonin Andrieu, Max Azaïs, Lydie Cavayé, Jean-Pierre Maisonnade, René Ortega ;
- représentants suppléants : Michel Arié, Jean-Paul Bernède, Rose-Marie Ferreira, Claude Joubert, Claude Lacube, Bernard Taudou.
Approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du contrat de l'agent du tri sélectif *:*
Monsieur le Président rappelle que le contrat de M. Bedeil, agent chargé de la collecte sélective sur le canton, a pris fin au 28 février 2011. Il n'est pas possible de le renouveler sous forme de contrat aidé, par conséquent il convient de l'embaucher en contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2011.
L'agent sera rémunéré sur la base de 35 heures par semaine avec annualisation du temps de travail, à l'indice brut 244/297 majoré 295, soit une rémunération mensuelle brute de 1 365,93€.
Approuvé à l'unanimité.

L'enfance et jeunesse :
Monsieur le Président rappelle que Monsieur Jacques Perallon a étudié les budgets des différentes structures du canton liées à l'enfance et jeunesse, et que ces dernières rencontrent des difficultés, compte tenu du non renouvellement des contrats aidés en cours.
Les élus souhaitent que la compétence enfance et jeunesse soit prise rapidement. Ce service public indispensable au dynamisme de notre territoire doit être consolidé, afin de maintenir les structures existantes, homogénéiser l'offre sur l'ensemble du territoire et la diversifier par la suite.
Il convient donc de soutenir financièrement ces structures, c'est pourquoi, nous allons nous rapprocher de la Préfecture afin de vérifier si nous pouvons modifier nos statuts comme suit :
Étude pour le développement d'une politique Enfance et jeunesse qui tend à valoriser les

activités culturelles et sportives du territoire de la communauté de communes et à aboutir à la création de centres de loisirs associés à l'école et de centres de loisirs sans hébergement. Participation financière aux structures, collectivités et associations, qui oeuvrent dans le cadre de la petite enfance et de l'enfance jeunesse, en charge de la gestion des centres de loisirs sans hébergement, de la halte garderie et des garderies périscolaire, dans le cadre d'une convention annuelle de partenariat.
Ne sachant pas, quand ce partenariat sera effectif, monsieur le Président propose, que pour l'année 2011, par mesure de prudence, les associations et les communes établissent leur budget normalement. La participation financière sera prévue au budget primitif 2011 de la communauté de communes.
Approuvé à l'unanimité.

Remboursement au syndicat audois d'énergie de subventions FACE ***:***
Monsieur le Président rappelle que suite à l'abandon de la compétence en matière de travaux d'électrification au 1er janvier 2011, nos comptes font ressortir les sommes suivantes :
FACE 2009 141 565,30 €
FACE 2010 67 610,56 €
concernant les subventions FACE encaissées en trop que nous devons reverser au syndicat audois d'énergie.
Il est également important de faire remonter les besoins de travaux de chaque commune au sein du Syndicat Audois D'ENergies (SYADEN).
Approuvé à l'unanimité.

Demande de subvention pour l'édition d'une plaquette de promotion touristique ***:***
Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la compétence relative à la promotion touristique du territoire de la communauté de communes du canton de Lagrasse, il convient de rééditer, conjointement avec le conseil général de l'Aude, une plaquette de promotion touristique du canton de Lagrasse et de la partie publique l'Abbaye.

La réforme des collectivités territoriales ***:***
Monsieur le Président rappelle que nous devons nous préoccuper de l'avenir de notre intercommunalité. Notre territoire, compte tenu de sa situation géographique, peut être rattaché à diverses études en cours, c'est pourquoi, il serait souhaitable que la commission de travail regroupant Mme Cavayé et MM. Aguilhon, Andrieu, Limouzy, Maisonnade, Ortega et Séguy continue de rencontrer les intercommunalités avoisinantes, c'est-à-dire : la communauté de communes de la Région lézignanaise, du Piémont d'Alaric et la Communauté d'agglomération du Carcassonnais (CAC).
Certaines collectivités semblent favorables à accueillir l'ensemble du territoire du canton de Lagrasse, comme la CAC, d'autres le semblent moins, comme Lézignan, qui n'a pas pris de position quant à un possible rattachement du Val de Dagne.
De plus, il semblerait que des questionnaires relatifs à ces études orientent le choix des communes vers leur bassin de vie : Capendu et Carcassonne, ainsi que Lézignan-Corbières et Narbonne. La position géographique de notre territoire laisse imaginer plusieurs hypothèses : soit nous nous scindons : Val de Dagne et Val d'Orbieu, et chacun décide de son choix ; soit nous restons unis, mais l'ensemble des communes doit décider alors de s'associer à la même intercommunalité.
Quel que soit notre choix, nous devons nous préoccuper de nos emplois et notamment de nos aides à domicile, contractuelles.
Les intercommunalités nouvellement créées devront répondre aux obligations en matière de continuité territoriale (c'est à dire l'obligation de former un territoire d'un seul tenant et sans enclave). À savoir que toutes les communes devront appartenir à une intercommunalité, et que le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale sera arrêté par le Préfet.
Des questions relatives aux compétences demeurent : selon l'établissement auquel notre territoire ou une partie de celui sera rattaché, et selon ses compétences exercées, nous seront-elles imposées ou non ? , en totalité ou partiellement ? ..., aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure d'y répondre.

La séance est levée

Le Pays Corbières & Minervois

Partager vos infos sur le site internet du Pays & Minervois

www.payscorbieresminervois.fr

Interactif, le nouveau site internet du Pays Corbières & Minervois ouvre ses pages aux associations et aux communes, avec plusieurs nouveautés :

Une ressource sur les villages

L'IEO de l'Aude a rassemblé des informations culturelles et historiques sur 89 communes en Corbières & Minervois (noms occitans, proverbes, toponymie, poèmes, histoire locale, écrivains). Vous pouvez les consulter, en français ou en occitan, dans la page **« découvrir > les communes »** ou avec le moteur de recherche « ma commune ». Vous trouverez aussi une vue aérienne de chaque village. Vous souhaitez ajouter d'autres textes, des liens ou des images ? Vous pouvez le proposer sur le site dans la rubrique « participer > proposez une info ».

Annoncer vos évènements

Dans **« participer > proposez une info »,** vous pouvez aussi proposer un évènement, un spectacle, une rencontre. Il s'affichera, après validation par un administrateur du site, dans la page de la commune concernée, dans l'agenda, et quand c'est possible dans les rubriques thématiques. Une bonne manière d'être visible sur le net, n'hésitez pas !

Contact Marie Creunier :
culture@payscorbieresminervois.fr

Les associations

À TOUS LES RESPONSABLES D' ASSOCIATIONS :
DEMANDES DE SUBVENTIONS 2011

Bientôt le vote du budget au conseil municipal et l'attribution des subventions aux associations. Il faut faire parvenir à la mairie :

- le compte rendu des activités 2010
- le bilan financier 2010
- le bilan financier prévisionnel 2011
- les projets et activités prévues pour 2011
- le montant de la subvention demandée.

Ceci est valable pour toutes les associations qui veulent demander des subventions et à faire le plus rapidement possible.
Les subventions sont payées par tous les Lagrassiens, et c'est au conseil municipal de les gérer le mieux possible, il doit donc connaître les besoins de toutes les associations avant de voter le budget.

Muse à muse

Pour 2011, nous avions vraiment envie de vous proposer un nouveau spectacle de danses en juillet, mais hélas nous n'aurons pas assez de fonds dans ce délai malgré les subventions publiques qui nous sont proposées. Nous mettons tous nos efforts dans la recherche de fonds supplémentaires pour que 2012 soit une réussite.
Vous serez toujours informés sur le site Internet : www.muse-a-muse.com

David Craig

Association Or, danses d'Israël

Le stage annuel avec **Vincent** Parodi ces 27/28 mars a réuni plus de 60 participants, une fréquentation record !

Nos prochains ateliers du samedi avant l'été sont :
- le **16 avril, avec Nadine Mulet** de Toulouse.
- le **21 mai avec Catherine de Laet**
Et à nouveau le week-end familial **Danses et plage 18 et 19 juin** dans les Pyrénées-Orientales.

Catherine Ribo et Philippe Descroix

04 68 43 15 48 - ordanses@yahoo.fr
http://ordanses.moonfruit.fr

Bibliothèque de Lagrasse

Enfin le printemps !
L'année 2010, après celle de 2009 a montré une nouvelle augmentation du nombre des inscrits et des emprunts de livres.

Le nombre de livres empruntés a augmenté, passant de 2 283 à 2 433.

Les enfants sont surtout de l'âge de l'école maternelle et primaire. Les enfants du CADA viennent moins, car une dame vient régulièrement de l'extérieur pour leur faire la lecture. Ils pourraient en plus venir prendre des livres dans nos casiers.

Nous possédons en propre 4 295 livres, auxquels s'ajoutent ceux de l'annexe de Narbonne de la bibliothèque départementale (environ 600). Ceux-ci viennent d'ailleurs d'être changés au mois de février. Et nous avons souscrit deux abonnements : « Village » et « Salamandre ».

De plus, après le décès de Simone Carbonnel, de nombreux livres nous ont été offerts : romans, documentation, etc. Et nous continuons à acheter des nouveautés avec des crédits accordés par la mairie, soit dans des librairies clubs par correspondance, soit à la Librairie du Banquet. Dons d'ouvrage en 2010 : 314, achats : 26

Comme la salle n'est pas extensible, il faut de temps en temps « désherber » la bibliothèque. Les livres trop anciens ou qui ne sortent jamais sont offerts au Rotary-Club pour leur bourse aux livres. En 2010, 325 livres ont été enlevés des étagères.

Si vous cherchez un roman, un document particulier, il vous suffit de téléphoner à une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Élisabeth Bareil.

Élisabeth Bareil reçoit une fois par mois les élèves de l'école maternelle avec leur institutrice et l'aide maternelle. Les enfants peuvent à loisir fouiller dans les bacs et même feuilleter les livres pour les « lire ».

Les horaires sont toujours les mêmes : le vendredi entre 17 et 19 heures.

Élisabeth Bareil

Comité des Fêtes

Le 12 février dernier, le Comité des fêtes organisait le «Repas de Village» d'hiver. Une nouvelle fois ce fut un grand succès aux dires des quelques 130 convives qui y ont participé. Chacun louait la qualité du couscous amoureusement (Saint Valentin oblige !) préparé par les membres du Comité. La présentation et la décoration de la salle ont participé au succès de la soirée animée par le groupe «Diapason».

Nous tenons ici à renouveler nos remerciements au «Club de l'Orbieu» qui nous prête sa salle pour l'organisation du repas, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont donné un «coup de main» pour que cette soirée soit une réussite et notamment Mme Marthe Bernad qui a confectionné ses fameuses oreillettes pour ce repas. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine soirée, au printemps. La date sera communiquée ultérieurement par voie d'affiches et de presse.

L'assemblée générale, quant à elle, s'est déroulée le 25 février. Le rapport moral était somme toute assez consistant et a été approuvé à l'unanimité. Martine Raynal commentait le rapport financier qui faisait état d'un solde positif de plus de 1 200€ soit 300€ de plus que l'exercice antérieur, lui aussi adopté à l'unanimité des présents. Le bureau a été maintenu et le conseil d'administration a été légèrement élargi. Les projets 2011 ont été évoqués, les repas traditionnels saisonniers (le prochain sera le 30 avril) une fête du 13 juillet revue dans sa forme et son ambiance, un marché de Noël début décembre et, enfin, le réveillon de la Saint Sylvestre. Ce qui n'est pas mal !

Rolland Oulès

Foyer Éducation Populaire

La nouveauté 2011 : **Le FEP porte le projet du carnaval du village**.

En effet, à l'initiative des institutrices de l'école communale de Lagrasse, le carnaval va prendre une autre ampleur cette année. Il a été proposé à la population lagrassienne que cet évènement redevienne, comme il y a quelques années de ça, un projet collectif où chaque villageois (parents d'élèves ou pas) s'il le souhaite, peut s'y investir.

Face à cette initiative, le Foyer d'éducation populaire a décidé d'être responsable de cette manifestation.

Dès lors deux fois par semaine et ce, jusqu'au 19 mars (date du carnaval), des bénévoles très actifs se sont réunis à la cave Lautier, pour construire les chars, qui seront l'attraction principale lors du défilé. En ce qui concerne, le célèbre Monsieur Carnaval, il est fabriqué par les résidents et l'équipe du CADA, les ados de la salle des jeunes, les enfants du centre de loisirs accompagnés de leurs parents et l'équipe d'animation du FEP, Laetitia, Camille, Audrey et Gabriel.

Les vacances de février 2011 :

Le centre de loisirs comme la salle des jeunes a ouvert les deux semaines de vacances. Une quinzaine d'enfants de 3 à 10 ans ont participé à différentes activités telles que :

La préparation du carnaval, une sortie équitation, activités « cuisine », « musicale », des jeux sportifs, création d'un jardin d'hiver, un jeu de pistes ...

Les ados, eux ont pu se rendre au ciné, à la patinoire, s'investir à leur tour dans la préparation du carnaval, fêter la chandeleur, repas et soirée « Kitch déguisée » ...

À suivre :

- **Vacances d'avril** : mini camps, sorties pour les enfants de tout âge, rando, activités avec d'autres centres de loisirs ...

Laetitia Lopez

Théâtre de l'Hyménée

Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,
Fidèles lecteurs du Bulletin,
Pour certains : chers adhérents

Si notre année 2010 fut marquée par la création du spectacle « Rictus » (d'après les poèmes de Jehan-Rictus), spectacle qui s'est joué au Théâtre municipal de Carcassonne et à la Scène Nationale de Narbonne, et qui se jouera en janvier et février 2012 à Castelnaudary et à la Scène Nationale de Foix ;notre année 2011 reste sous le signe des propos du même Jehan-Rictus avec une nouvelle adaptation créée au Chai de Capendu en janvier dernier et intitulée « Les jolies loques ». Ce spectacle se présentera en Avignon cet été (ville connue pour son pont et son festival de théâtre), puis à Paris en novembre et décembre, avec l'appui (toujours) de notre commune et du conseil général, avec l'appui (possible) de l'association régionale d'aide à la diffusion « Réseaux en scène Languedoc-Roussillon ».

Que sera 2012 ?
En attendant, nous n'oublions pas notre travail au sein de notre village, de notre canton, de notre département : atelier ados à Lagrasse, atelier adultes à Vinassan, organisation technique des spectacles « Scènes d'enfance » pour nos enfants…

Info : L'atelier théâtre adultes de Lagrasse marque une pause (pour diverses raisons, notamment de disponibilité), aussi cette année la déroutante et habituelle Journée des Ateliers n'aura pas lieu.
Les ados présenteront leur spectacle le vendredi 24 juin à 20 h 30 au Foyer de Lagrasse ;
Les adultes du Narbonnais présenteront le leur à Vinassan le lundi 27 juin à 20 h 30.

D'ici là, l'association Théâtre de l'Hyménée, aura assuré les mises en scène et réalisations du spectacle du conservatoire intercommunal de la Région Lézignanaise samedi 21 et dimanche 22 mai à l'Espace Culturel des Corbières, du spectacle des chorales des collèges mardi 24 mai à la Scène Nationale de Narbonne, du spectacle médiéval commémoratif de Laurac et du Lauraguais samedi 18 juin à Laurac (les 800 ans du début de l'extermination, en France, de gens qui ne pensaient pas pareil que l'*establishment*)

Voilà pour ce bulletin.
Brièvement résumé, notre travail et nos projets.

Nous restons à votre disposition, à votre écoute, au 06 88 15 61 99, et au plaisir de vous croiser, rencontrer.

Le théâtre de l'Hyménée

Nouvelles du Club de l'Orbieu

Le 22 novembre 2010 les membres du club se sont réunis à la demande des gendarmes de Lagrasse, pour une information sur les dangers liés aux personnes et aux biens. À cette manifestation le club de Saint-Pierre s'était joint à nous. À l'issue de celle-ci un petit goûter a été servi. Cette réunion était très intéressante afin d'être au courant des nouvelles techniques des malfaiteurs. Merci aux gendarmes pour toutes ces informations.

Le 3 décembre dans notre salle nous avons organisé une dégustation avec un traiteur du Tarn qui nous a fait le plaisir de venir nous faire savourer les produits du terroir de Lacaune. Nous avions prévu d'accompagner cette dégustation par un plat chaud . Nos amis de Saint-Pierre étaient avec nous ce jour-là. Bon repas, tombola, il y en avait pour tous les goûts.

Le 6 février 2011 nous avons fêté la nouvelle année, nous avons tiré les rois, et un repas avait été préparé par les membres du club. Cette journée s'est très bien passée, bonne ambiance, rire, histoires, chansons et un bon repas...Merci à tous ceux qui ont fait que cette journée a été réussie. Il y avait des restes, et le lendemain nous nous sommes presque tous retrouvés toujours dans une bonne ambiance.

Depuis deux semaines les membres du club ainsi que d'autres bénévoles font des fleurs en papier pour le char du Carnaval.. Bonne ambiance.

Voici les petites nouvelles à bientôt pour d'autres activités.

Colette Girard

HALTE-GARDERIE de TALAIRAN

La halte garderie 123 soleil de Talairan accueille les enfants de 18 mois à 5 ans du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. À partir du mois de mai , nous allons accueillir les enfants à partir de 8 h jusqu'à 18 h, nous élargissons les horaires d'ouverture afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Plusieurs projets pour 2011 : du 4 avril au 8 avril 2011, durant la semaine du développement durable, les enfants vont participer en collaboration avec l'association Petit à Petit aux ateliers « recycl'art ». Ils vont réaliser une création artistique en matériaux de récupération, les parents pourront participer aux ateliers.

Durant l'année, nous proposerons plusieurs activités comme du scrabooking, pâtisserie, sport (participation à la Galoppetta), musique avec une grande fête de la musique avec les crèches de Saint-Laurent, Ferrals, Boutenac et Lézignan et autres activités d'éveil.

L'association va organiser une bourse aux jouets et aux vêtements, l'argent va permettre une sortie à la journée au zoo de Montpellier.

Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer, une journée « Porte ouverte » sera organisée le SAMEDI 21 MAI.
Mais vous pouvez également nous contacter au 04 68 44 05 24.

Sabine Ramond Directrice

Vison d'Amérique

La Fédération Aude Claire mène actuellement une étude sur le Vison d'Amérique et plus particulièrement sur l'impact de cette espèce envahissante sur certains sites Natura 2000. Il nous a paru judicieux de faire un petit comparatif avec le site de la Vallée de l'Orbieu où le vison est très présent. Aussi, si vous trouvez un vison mort dans les mois qui viennent, merci de m'en tenir informée rapidement et de conserver le cadavre (idéalement dans un congélateur) afin de pouvoir faire des prélèvements dessus. Quelle que soit la cause de la mort, tout animal est un bon sujet d'étude. Après des petits phénomènes de crue comme celui que l'on vient de connaitre, il n'est pas rare de trouver des individus noyés ou percutés en bord de route...
N'hésitez pas à m'appeler même si vous n'êtes pas certains de reconnaître l'espèce. Les observations d'individus vivants restent toujours aussi intéressantes, qu'il s'agisse de visons, de loutre, de desman...
Merci de votre aide.

Alexandra Léonard - Chargée de mission Natura 2000
natura2000.valleeorbieu@orange.fr r - 04 68 70 07 54.

- ÉTAT-CIVIL -

Mariage

Lilit Roukasyan et **Alik Abgarov** le 18 mars

Décès

Alain Lautier le 2 décembre 2010 à Narbonne
Marie Bergé épouse **Séguy** le 29 janvier 2011 à Lagrasse
Jean Labède le 6 mars 2011 à Lagrasse

PROCHAIN REPAS DU VILLAGE

organisé par le comité des fêtes :
Le 30 avril à 20 heures
au Foyer des Campagnes

Au menu:
Mongetade et saucisses grillées
Réservation chez les commerçants
13 €

Et en bref ...

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

"Allo, j'écoute ..." :
L'EID Méditerranée au service du public.

N° Indigo 0 825 399 110 (0,15 € TTC/mn)

Ça vole, ça pique (ou on a l'impression que ça pique). Qu'est-ce que c'est ? Un moustique ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non... Car tout insecte qui vole n'est pas forcément un moustique.
Il y a la réalité de la nuisance et la perception de la nuisance. Les deux doivent être prises en compte, justifier un diagnostic sur le terrain, entraîner, s'il s'agit de moustiques, un traitement et, quoi qu'il en soit, toujours expliquées. C'est le rôle de l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication).

Pour se faire, l'EID maintient son dispositif au service du public par le biais d'un numéro d'appel Indigo. Un interlocuteur est disponible aux jours et heures ouvrables (répondeur en dehors de ces périodes), pour recueillir les sollicitations.

À partir de la description du problème, soit une explication et un conseil peuvent être donnés immédiatement au téléphone, soit la situation nécessitera un examen technique et une intervention sur place, qui seront effectués dans un délai maximum de 24 heures. Un rendez-vous sera proposé au moment de l'appel. Et si un usager téléphone en dehors des heures ouvrables et laisse ses coordonnées sur le répondeur, l'EID le rappellera dans la demi-journée suivante.

Questionnaire également sur Internet :
www.eid-med.org

L'EID Méditerranée est un service public, opérateur des collectivités territoriales. Ses interventions sont donc gratuites.

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
19 avril
24 mai
21 juin

Carsat Retraite & Santé au travail Languedoc-Roussillon
l'Assurance Retraite Languedoc-Roussillon

La prévention santé auprès des seniors : un gage de longévité

Retraité du Régime Général votre situation nous intéresse. En effet, la Carsat (ex CRAM) a pour objectif non seulement de payer vos retraites mais aussi de vous accompagner dans votre parcours de vie.

La retraite est le temps pour un bien vieillir. Aider à prévenir les effets du vieillissement fait partie intégrante de nos missions.

La Carsat peut vous apporter une réponse appropriée à vos besoins actuels et à venir.
En fonction de votre situation, d'un changement dans votre quotidien, vous pouvez être contacté par un professionnel de la Carsat ou être invité à participer à des réunions d'information.

Divers événements peuvent nous fragiliser. Ainsi, la Carsat a mis en œuvre un observatoire sur les risques de fragilité des personnes préretraitées et retraitées afin de repérer ces situations pour offrir le plus précocement possible des actions de prévention.

La Carsat s'engage à accompagner les nouveaux retraités fragilisés en proposant des stages, à titre gratuit, « bienvenue à la retraite ».

Les retraités peuvent être invités à participer à des ateliers de prévention santé, des conférences sous forme de temps de convivialité ou des manifestations locales.
Au-delà de l'information et de l'accompagnement personnalisé, ces actions sont de véritables temps d'échanges et de partage qui permettent de tisser des relations avec d'autres personnes confrontées à des situations similaires.
Ces initiatives attestent d'une réelle dynamique de la Carsat et d'une volonté de proposer des actions sur l'ensemble de la région en fonction des besoins de chacun.

Pour en savoir plus :
Contacter le numéro vert de l'Espace Seniors :
0 800 881 170 (appel gratuit)
Pour plus d'informations sur votre retraite :

En Languedoc-Roussillon, les agents de la Carsat reçoivent les assurés sur rendez-vous.

Numéro unique de l'Assurance retraite 39 60
www.lassuranceretraite.fr

Élections cantonales					
Résultats du 1er tour le 20 mars 2011					
		Lagrasse		Canton	
	Inscrits	457		2 633	
	Abstentions	217	47,48 %:	945	35,89 %
	Votants	240	52,52 %	1 688	64,11 %
	Blancs ou nuls	10	4,17 %	72	4,27 %
	Exprimés	230	95,83 %	1 616	95,73 %
Nuance politique					
Parti communiste - Front de gauche	M. Serge Lépine suppléante Mme Michelle Godet	72	31,30 %	392	24,26 %
Sans étiquette	M. Bernard Taudou suppléante Mme Liliane Trapé	54	23,48 %	490	30,32 %
Parti socialiste	M. Jean-Pierre Maisonnade suppléante Mme Lydie Cavayé	104	45,22 %	734	45,42 %

Élections cantonales					
Résultats du 2e tour le 27 mars 2011					
		Lagrasse		Canton	
	Inscrits	457		2 633	
	Abstentions	208	45,51 %:	884	33,57 %
	Votants	249	54,49 %	1 749	52,52 %
	Blancs ou nuls	5	2,01 %	49	2,80 %
	Exprimés	244	97,99 %	1 700	97,20 %
Nuance politique					
Parti communiste - Front de gauche	M. Serge Lépine suppléante Mme Michelle Godet	73	29,92 %	366	21,53 %
Sans étiquette	M. Bernard Taudou suppléante Mme Liliane Trapé	64	26,23 %	574	33,76 %
Parti socialiste	M. Jean-Pierre Maisonnade suppléante Mme Lydie Cavayé	107	43,85 %	760	44,71 %

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Élisabeth Bareil, David Craig, Marie Creunier du pays Corbières-Minervois, Colette Girard, le théâtre de l'Hyménée, Alexandra Léonard de Natura 2000, Laetitia Lopez, Rolland Oulès, Sabine Ramond directrice de la halte-galderie de Talairan,

Conception graphique : Alphonse Snoeck
Corrections typographiques : Valérie Faelli
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.
Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr
Revue de presse collectée par Mme Marthe Bernad et M. & Mme Badiou est dans un classeur à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter et sur Internet en passant par la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION
du n° 43 été 2011
aux alentours du 21 juin

Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 mai
pour une parution au 21 juin
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en hauteur 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

	HIVER	PRINTEMPS	**ÉTÉ**	AUTOMNE
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	**Début mai**	Début août
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	**25 mai**	25 août
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	**du 26 mai au 8 juin**	8 du 26 août au septembre
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	**du 9 au 14 juin**	du 9 au 14 septembre
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	**du 15 au 19 juin**	du 15 au 19 septembre
Distribution	21 décembre	21 mars	**21 juin**	21 septembre

Bulletin communal N° 42 Printemps 2011

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.